

## PRESENTS :

M. Simon Bernstein : conseiller municipal délégué à l'Education, aux Affaires Scolaires et Péri-scolaire

M. Amadou Cissé : nouveau Directeur Education Enfance (en remplacement de Mme Trollé)

Mme Halina Bernarbia : Responsable de la Restauration Scolaire

M. David Cavaillon : Directeur du Péri-scolaire

4 représentants API Maternelle et Élémentaire

FCPE RR élémentaire & maternelle, Madeleine Riffaud, Julie Daubié et les Bruyères.

## 1 - EVOLUTION D'EFFECTIFS

- 736 places de maternelle à la rentrée ; beaucoup de radiations depuis ; 721 à date, restent 89 places
- 1 108 places en élémentaire ; en hausse depuis car à date : 1 111 places ; restent 62 places

Les effectifs sont bas dans toutes les écoles de la ville sauf à Paul Langevin car de nombreux appartements de l'Avenir commencent à être loués par le bailleur.

Pas d'accueil d'enfants d'autres communes afin de préserver la mixité sociale et par principe pour ne pas vider les écoles des autres communes

Quid des effectifs de l'école privée : ils ont également baissé, de 5%.

Pour cette rentrée scolaire, 2 classes fermées à Romain Rolland, 1 à Paul Langevin ; sans doute la suite logique des confinements avec le départ de nombreuses familles.

API et la FCPE Romain Rolland demandent à M. Bernstein où en est la révision de la carte scolaire car la crainte est de voir de nouvelles classes fermer à la prochaine rentrée, et donc de voir les effectifs par classe augmenter de façon forte, voire la décharge de la Directrice (le poste de Direction ne serait alors plus un poste à part, mais une mission confiée à un enseignant). Pour information, les effectifs par classe maximaux recommandés par l'Education Nationale sont les suivants :

- ⇒ En élémentaire : jusqu'à 27 enfants par classe
- ⇒ En maternelle : jusqu'à

Evocation de l'article paru sur l'IPS (Indice de Position Sociale) dans le Parisien (cf en PJ de ce CR) : l'IPS étant

Un étudiant doit réaliser une étude sur la modification de la carte scolaire pour élaborer un outil informatique d'aide à la décision afin de permettre des simulations de répartition des enfants dans les différentes écoles lilasiennes. La révision de la carte scolaire doit être mûrement réfléchie. Les données sont mouvantes (départ de familles). La Mairie n'a pas accès aux données portant sur l'IPS.

La ville veille sur les radiations pour l'École Romain Rolland. Est soulevée la question des parents qui gardent leur place à l'école publique le temps d'avoir une réponse sur leur demande pour une école privée. Une enquête sur les déménagements sera réalisée en avril 2022.

**Recommandation de l'Education Nationale des effectifs moyens par classe** : 25 enfants en élémentaires et 27 en maternelle

**Nombre de classes par école :**

- 15 à Paul Langevin
- 14 à Waldeck Rousseau
- 5 à Victor Hugo
- 12 à Romain Rolland

Enjeux de la carte scolaire : maintien des décharges des directeurs / niveaux d'effectifs / mixité sociale / temps de parcours du domicile à l'école/ rassemblement des fratries

**TBC ?** : que l'UUEA compte bien dans les effectifs de l'école car cela conditionne le maintien de la décharge totale de Mme Assouline

Paul LANGEVIN : quasi pleine donc inscriptions nouvelles sur Waldeck

En attendant la révision de la carte scolaire, il ne sera pas possible de faire des aménagements à minima dans un souci de continuité éducative (l'enfant a ses repères, ses camarades).

**Levier pour équilibrer les effectifs des écoles** : la Mairie oriente les nouvelles inscriptions sur RR et Waldeck versus Paul Langevin.

Jalons :

=> Février 2023 : les scénarios du changement de carte scolaire

=> Décembre 2023 : décision et vote de la nouvelle carte scolaire au conseil municipal

=> Septembre 2024 : mise en place de la nouvelle carte scolaire

-Une classe est fermée si la moyenne des effectifs est inférieure à 23-24 enfants/ classe ; s'il y a plus de 25 places disponibles dans une école.

-Une forte crainte de perdre une nouvelle classe à RR élémentaire et donc la décharge de la Directrice.

## 2 – PERISCOLAIRE

- ⇒ Ouverture d'un Centre de Loisirs @ Romain Rolland du fait de la hausse des effectifs le mercredi @ Jean Jack Salles (réforme du quotient avec baisse des tarifs donc plus accessibles pour de nombreuses familles / les parents conservent leurs **congés payés** en cas de nouveau confinement COVID)
- ⇒ **Plus de mixité sociale ?**
- ⇒ Capacité : 220 ; monter à 240 (conforme à l'habilitation)
- ⇒ Jean Jack Salles : combles non aménagées et nécessitant des travaux ; pas de capacité d'accueil supplémentaire à date
- ⇒ Si les effectifs baissent, la question se reposera de fermer le Centre de Loisirs de Romain Rolland le mercredi. Pendant les vacances, l'accueil est maintenu à Jean-Jacques Salles
- ⇒ Saluons la grande souplesse de l'organisation de notre service périscolaire pour accueillir les enfants : pas besoin de réserver, accueil sans limite de places versus d'autres communes
- ⇒ Grève du périscolaire : **La plupart des grèves étaient des grèves nationales. Une seule grève était localisée seulement aux Lilas. La demande portait sur plus de moyens humains pour faire face à la hausse des effectifs.** La Ville attendait de voir si les effectifs se stabilisaient avant de lancer des recrutements supplémentaires et ajuster l'organisation
- ⇒ 50 animateurs sur le périscolaire en hausse pour faire face à la situation de cette année, dont encadrement d'animateurs **formés** de **15** enfants en situation de handicap ; **tous les postes sont pourvus**
- ⇒ **Fermeture du périscolaire est revenu à 18h45 comme avant la crise sanitaire**
- ⇒ **Le mercredi, l'accueil est plus long jusqu'à 9h 30 au lieu de 9h15**
- ⇒ **Les dalles de l'atrium du centre JJ Salles ont été réparé**
- ⇒ **Certaines sorties sont partagées (JJ Salles et RR) comme la piscine.**
- ⇒ Effectifs RR élémentaire mercredi :
  - Matin : 4/5 (en commun avec la maternelle) enfants
  - Pause méridienne : 260 enfants
  - Soir : 90
- ⇒ **3 – HANDICAP / CLASSES ULIS & UUEA**
- ⇒ Vidéo + journées portes ouvertes
- ⇒ Sensibilisation au handicap **1<sup>ère</sup> semaine de décembre** sur les écoles élémentaires (Waldeck / RR / Langevin)
  - Fauteuils roulants
  - Langage des signes
  - Ceci foot
- ⇒ Dépendra des sensibilités des animateurs
- ⇒ Les activités accessibles par bus concernent les deux centres

## 4 – BUDGET 2023

La ville mène actuellement un travail de recensement des besoins. Le budget dédié aux travaux dans les écoles sera adapté au regard de l'inflation et de la crise énergétique.

Toutes les écoles élémentaires seront équipées en 2023 d'écrans numériques interactifs.

- ⇒ Travail d'estimation en cours pour arbitrer les besoins
- ⇒ L'inflation Impact fort sur le budget de la Ville sur la consommation énergétique

## 5 - CAR POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Calendrier prévisionnel en cours afin d'anticiper les classes de fin d'année
- Nouveau Cahier des Charges et calendrier avec la RATP qui est le prestataire de bus
- Point de contexte : il demeure une pénurie de chauffeurs, d'où le besoin d'anticiper au maximum

## 6 – CLASSES DE DECOUVERTE ET VOYAGES SCOLAIRES

- Paul Langevin : 2 classes en Baie de Somme et 3 classes dans le Morbihan
- Julie Daubié : les GS en classe verte
- RR : classe UUEA classe verte de 3 jours à la ferme en Ile-de-France

Ce sont les enseignants qui adressent les demandes pour les classes vertes et les voyages scolaires. La Ville réalise ensuite un cahier des charges pour trouver un prestataire.

## 7 – MANIFESTATIONS SCOLAIRES

La Ville des Lilas offre un livre à tous les enfants des écoles. Le choix des livres est réalisé par un bibliothécaire de la ville et les directeurs des écoles. Un appel d'offres est réalisé auprès de 3 libraires et remporté par Folie d'Encre.

- Choix non généré (tel livre pour un garçon, tel livre pour une fille)

La ville participe également à l'achat du spectacle de fin d'année pour les maternelles.

## 8 – RESTAURATION SCOLAIRE

- A partir de janvier 2023, un nouveau Cahier des Charges sera mis en place : nous allons passer de 25% à 30% de bio, de 4 composantes bio & locales par mois (versus 2 composantes), un menu végétarien
- Année 2022/2023 : pas d'augmentation des tarifs de cantine alors que le prestataire Elios veut faire jouer la clause de revoyure en raison de l'augmentation du prix des denrées.

## 9- QUESTIONS des représentants :

- Absence de médecin scolaire : action de la FCPE pour faire un courrier, démarche à laquelle la Mairie s'associera. Cette absence est préjudiciable pour les enfants pour les prises en charge RASED où une visite avec un médecin est prévue et pour les PAI.
- Sur Paul Langevin, il n'y a plus de psychologue scolaire.

- AESH : **La Ville va mettre en avant le métier dans Infos Lilas.**

- Proposition d'initier le mouvement de rédaction de courrier pour recours administratif **dans la mesure où c'est un devoir pour l'Etat d'accompagner les enfants**

-Piscine : eau à 24 °C au lieu de 25°C habituellement

-Audit amiante

- Cette année, la Mairie doit mettre à jour l'audit amiante car c'est une nécessité réglementaire ; « il n'y a pas de problème d'amiante » dicit Simon Bernstein ; la Mairie reconnaît sa maladresse d'avoir communiqué sur ce sujet lors du dernier Conseil ; le rapport du diagnostic sera transmis aux Directeurs d'Ecole

-Gratuité des fournitures ? Pas prévu par la Mairie ; les familles en difficulté peuvent se rapprocher du CCAS afin de voir si elles peuvent obtenir une aide

-Cours égalitaire : présentation d'un film l'an passé pour expliquer le projet ; proposé aux familles de Langevin (lien [ici](#)) ; projet initié par la Direction de Paul Langevin ; la Mairie étudiera toute nouvelle demande portée par les Directeurs ; toilettes mixtes à Paul Langevin ; enjeux des prochaines années : végétaliser les cours d'école ;

-Mesure d'économie : chauffage lancé dans les écoles et le Centre de Loisirs début novembre ; fournisseur = syndicat ; coûts en augmentation (plusieurs centaines de milliers d'euros) donc décision de moins chauffer les écoles ; 19°C la cible ; certains réglages doivent encore être faits ; projet de géothermie à terme aux Lilas (énergie plus propre et décarbonée)

-Commission de dérogation a pour vocation de traiter de façon simultanée les demandes afin de faire les bons arbitrages ; **Il n'est pas possible de faire connaître les décisions sur les dérogations plus tôt aux parents d'élèves**

-Equipe périscolaire réfléchit à une formation des animateurs sur le sujet du harcèlement

**-Concernant les associations qui utilisent** les locaux des écoles hors temps scolaire et périscolaire : un courrier a été fait auprès des associations pour rappeler les règles d'usage (remise en place des éléments **pour la sécurité des enfants**)

En plus : Conseil : film à voir : La Cour des Miracles